



PORT DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT (A.R.I.)

Pour apprendre à utiliser un appareil respiratoire isolant (ARI), il faut d'abord connaître les règles de sécurité individuelle, puis, grâce à des exercices appropriés le porteur prend conscience des problèmes physiologiques liés au port de l'ARI.

DURÉE

3 heures.

PUBLIC

Personnel devant, pour des raisons d'exploitation ou en cas d'urgence, évoluer en milieu toxique et/ou hostile.

Personnel devant effectuer des interventions sur cuve.

Personnel appelé à devenir équipier de deuxième intervention.

PRÉ-REQUIS

Être reconnu médicalement apte au port de l'appareil respiratoire isolant.

EFFECTIF MAXIMUM

10 participants.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apprentissage théorique et pratique.

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

6 mois.

VALIDATION DES ACQUIS

Attestation de formation.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Ordinateur, vidéoprojecteur, présentation Power Point, livret de formation.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Loi du 31/12/1991-Titre III, Livre II du Code du Travail.

ACCESSIBILITE

FORVALYS s'engage à favoriser l'accès à la formation pour toutes et pour tous. Pour toute question, vous pouvez solliciter notre référente handicap.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Être capable d'évoluer et d'exécuter des manœuvres simples en milieu toxique, en toute sécurité, avec le port d'un appareil respiratoire isolant.

CONTENU

Théorie :

- ⇒ Les atmosphères non respirables : les fumées d'incendie, les épandages et atmosphères toxiques ;
- ⇒ Les contraintes physiologiques : les perturbations sensorielles ;
- ⇒ Le matériel : l'ARI à circuit ouvert, l'ARI à circuit fermé, la ligne de vie ;
- ⇒ L'opération, les règles de base : les règles à respecter avant l'engagement, les règles communes pendant l'engagement, les règles à respecter après l'engagement ;
- ⇒ L'opération, les procédures opérationnelles : procédure avant l'engagement, procédure pendant l'engagement, procédure après l'engagement.

Pratique :

- ⇒ Exercice pratique et mise en situation ;
- ⇒ Mise en application de toutes les mesures de sécurité requises ;
- ⇒ Analyse, suivi et propositions d'améliorations par le formateur, ;
- ⇒ Examen pratique.

FORMATION INTRA ENTREPRISE

Dans vos locaux selon vos disponibilités

FORMATION INTER ENTREPRISE

Dans nos locaux selon nos calendriers

Réf formation : INCE08-ARI